

Déclaration préliminaire à la CCP de notation administrative

Madame la Directrice, Mesdames et Messieurs les représentants de l’administration et des personnels,

 Le SNES-FSU s’inquiète du nombre important d’erreurs concernant les échelons des collègues dont la notation va être étudiée. Il nous semble plus qu’anormal, inadmissible, que le document que nous avons ne tienne pas compte des échelons à la rentrée scolaire. Ces arrêtés, émis depuis plusieurs mois, ne sont pas arrivés entre les mains des collègues, et semble-t-il, pas dans les services de la DES. Pourtant, puisque les salaires et les fiches de paye sont justes, ils sont bien en arrivés en Polynésie, au moins dans un des services du Vice Rectorat. La lenteur de la voie hiérarchique n’est pas acceptable, et pénalise les enseignants, qui doivent réclamer au VR ou à la DGRH ces arrêtés.

 Nous réclamons aussi plus de sérieux et plus de respect des personnels enseignants de la part des quelques chefs d’établissement pour qui les grilles de notation et la circulaire émise par la DES doivent n’être que purement décoratives. La notation administrative ne doit pas être l’occasion de petits règlements de compte. Ainsi, que plus de 40% des contestations proviennent d’un seul établissement témoigne du malaise, et d’un problème de gestion du personnel, au sein de cet établissement.

Les commissaires paritaires du SNES Polynésie